

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MANALOX 205

Page : 1/6

Date : 06-JUN-2007

Version : 2.02

Annule et remplace la version 2.01

1 Identification du produit chimique et de la société

NOM DU PRODUIT : MANALOX 205
DISTRIBUTEUR
Nom : FedChem, LLC - Filiale de FEDERAL PROCESS CORPORATION.
Adresse : 4620 Richmond Road, Cleveland, OH 44128, États-Unis
Numéro de téléphone : +1 216 464 6440 Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, h de NY
Courrier électronique : jmcilhaney@federalprocess.com
N° d'urgence (Chemtrec) : +1 703 527 3887.

2 Identification des dangers

PRINCIPAUX DANGERS

Effets potentiels sur la santé : Légèrement irritant pour les yeux et la peau.
Dangers physiques et chimiques
- Incendie ou explosion : Liquide combustible.
Classification/dangers spécifiques : Conformément aux critères de la CEE, ce produit n'est pas classé comme : « produit dangereux ».

3 Composition/informations relatives aux ingrédients

>> PRÉPARATION

Nature chimique : Préparation d'isopropoxyde/2-éthyl hexanoate d'aluminium.
Composants présentant des dangers : Isopropanol : 2 % Classification CEE : F - R 11.

4 Premiers secours

Inhalation : Transporter immédiatement la personne exposée à l'air frais.
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
Contact cutané : Laver immédiatement et abondamment la peau au savon et à l'eau.
Retirer tous les vêtements contaminés, y compris les chaussures.
Si nécessaire, consulter un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MANALOX 205

Page : 2/6

Date : 06-JUN-2007

Version : 2.02

Annule et remplace la version 2.01

- Contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau en maintenant les yeux ouverts.
Dans tous les cas, consulter un ophtalmologiste, même en l'absence de lésions visibles.
- Ingestion : NE PAS induire le vomissement.
Si nécessaire, consulter un médecin.
-

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Utiliser : Mousse résistante à l'alcool.
Gaz carbonique (CO₂).
Eau pulvérisée.
 - Ne pas utiliser : Jet d'eau à grand débit.
 - Dangers spécifiques : Liquide combustible.
-

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions personnelles : PAS de flammes nues.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Équipement de protection personnelle :
- protection des yeux et du visage (lunettes de protection + masque facial).
- gants appropriés.
Arrêter la fuite. Redresser les emballages endommagés (fuite en haut) pour prévenir les fuites de liquide.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Endiguer le liquide épandu et le contenir.
Ne pas déverser le liquide directement dans l'égout.
- Méthodes de nettoyage
- Récupération : Transférer le produit dans un récipient vide - étiqueté de manière appropriée.
 - Neutralisation : Absorber à l'aide de :
- sable ou d'un matériau absorbant inerte.
 - Nettoyage/décontamination : Si nécessaire, laver à l'eau après récupération.
Recueillir l'eau de nettoyage pour une mise au rebut ultérieure.
 - Élimination : Incinérer les matériaux contaminés dans une installation autorisée.
-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MANALOX 205

Page : 3/6

Date : 06-JUN-2007

Version : 2.02

Annule et remplace la version 2.01

7 Manipulation et stockage

MANIPULATION

- Mesures d'ordre technique : Extraction des vapeurs.
Mesures : Éviter le contact avec l'eau ou l'humidité.

STOCKAGE

- Mesures techniques : Prendre toutes les précautions pour éviter la fuite accidentelle de produit à l'extérieur, par suite de la rupture des récipients ou des systèmes utilisés pour son transfert.

Conditions de stockage

- Recommandées : Entreposer :
- à l'écart de toute source d'inflammation.
- dans un endroit frais et bien aéré.

- Produits incompatibles : Substances et agents oxydants.

- Conditionnement : - Fûts en acier.

Matériaux d'emballage

- Recommandés : Acier.
-

8 Exposition/protection physique des personnes

- Mesures d'ingénierie : Extraction, pour éliminer les vapeurs à la source.

Équipement de protection personnelle :

- Protection respiratoire : Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées :
Dispositif de protection respiratoire muni d'un filtre antigaz.
- Protection des mains : Gants de protection en PVC.
- Protection oculaire : Lunettes de sécurité.
-

9 Propriétés physiques et chimiques

ASPECT

- État physique : Liquide.
- Couleur : jaune paille.
Odeur : légère.
pH : Sans objet
Températures spécifiques
- Déshydratation : 150 °C.
Caractéristiques d'inflammabilité
- Point d'éclair : >61 °C (creuset fermé).
-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MANALOX 205

Page : 4/6

Date : 06-JUN-2007

Version : 2.02

Annule et remplace la version 2.01

Propriétés d'oxydation	:	Selon les critères CEE, cette substance n'est pas une substance oxydante.
Propriétés explosives		
Limites d'explosivité dans l'air	:	(Isopropanol)
- Basse	:	2 % (volume).
- Haute	:	12 % (volume).
Pression de vapeur	:	Isopropanol : 12,8 kPa à 38 °C.
Densité de vapeur (air = 1)	:	> 1.
Densité relative (eau = 1)	:	1,01 à 25 °C.
Solubilité		
- dans l'eau	:	Réagit avec l'eau.
- dans les solvants organiques	:	Soluble dans les : - hydrocarbures.

10 Stabilité et réactivité.

Stabilité	:	Stable dans des conditions d'utilisation normales.
Réactions dangereuses		
- Substances à éviter	:	- agents fortement oxydants. S'hydrolyse en produisant : - isopropanol.

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :		
Effets locaux	:	Légèrement irritant pour la peau. Un contact répété ou prolongé risque de causer une dermatite. Extrêmement irritant pour les yeux.

12 Informations écologiques

Comportement au sein de l'environnement		
Persistance/dégradation	:	Pas de données disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MANALOX 205

Page : 5/6

Date : 06-JUN-2007

Version : 2.02

Annule et remplace la version 2.01

13 Considérations relatives à l'élimination

DÉCHETS DES RÉSIDUS

Destruction/élimination : Incinérer.
Éliminer en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.

EMBALLAGES CONTAMINÉS

Décontamination/nettoyage : Vider avec précautions et ensuite nettoyer à la vapeur.
Purger les vapeurs résiduelles de solvants pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion.

Destruction/élimination : Recycler après nettoyage ou éliminer dans une installation autorisée.

REMARQUE : L'utilisateur est tenu de respecter la réglementation locale pouvant exister concernant la mise au rebut.

14 Informations relatives au transport

RÉGLEMENTATIONS INTERNATIONALES

Transport routier et ferroviaire

- Rail/route (RID/ADR) : NON réglementé.

Mer (IMO/IMDG) : NON réglementé.

Air (ICAO-IATA) : NON réglementé.

REMARQUE : Les prescriptions imposées par la réglementation ci-dessus sont celles qui sont en vigueur à la date de publication de cette fiche. Étant donné l'évolution possible de la réglementation du transport des matériaux dangereux, il est conseillé de vérifier leur validité auprès de votre bureau des ventes.

15 Informations concernant la réglementation

ÉTIQUETAGE

Réglementation CEE : Étiquetage obligatoire (prescrit) des substances dangereuses :
Sans objet

- Phrases R : Pas de phrases R.

- Phrases S : Pas de phrases S.

REMARQUE : Les informations concernant la réglementation données ci-dessus ne reprennent que les réglementations spécifiquement décrites dans la Fiche de données de sécurité. L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possibilité de l'existence de dispositions complémentaires à ces réglementations. Faire référence à toutes les réglementations et dispositions nationales, internationales et régionales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MANALOX 205

Page : 6/6

Date : 06-JUN-2007

Version : 2.02

Annule et remplace la version 2.01

16 Autres informations

Utilisations

- Utilisations recommandées : Fabrication de peintures et revêtements.

La présente fiche de sécurité doit être utilisée en conjonction avec les fiches techniques. Elle n'est pas destinée à les remplacer. Les informations fournies ici sont basées sur notre connaissance du produit au moment de la parution de cette fiche. Elles sont présentées de bonne foi. L'attention de l'utilisateur est attirée sur le fait que l'utilisation de ce produit pour un usage autre que celui pour lequel il est prévu entraîne des risques éventuels. Ceci ne libère aucunement l'utilisateur de l'obligation de connaître et d'appliquer toutes les réglementations sous lesquelles s'exercent ses activités. Il incombe à l'utilisateur, et à lui seul, de prendre toutes les précautions nécessaires lors de la manipulation du produit. Les réglementations sont uniquement mentionnées ici pour aider l'utilisateur à remplir ses obligations liées à l'utilisation de produits dangereux. Ces informations ne sont pas exhaustives. La présente fiche ne dispense pas l'utilisateur de s'enquérir de l'existence d'obligations légales autres que celles qui sont mentionnées ici, concernant l'utilisation et le stockage de ce produit. Cette responsabilité lui incombe entièrement.